Collectif isérois « Urgence Retraite Justice Sociale »



Retraites : 60 ans à taux plein Pas un an de plus Pas un € de moins !

« Un verdict couperet pour les retraites : la répartition guillotinée »

Nicolas Sarkozy a tranché pour :

- Des injustices criantes : alors que l'âge moyen de départ du travail est de 59 ans, le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et celui de l'âge où on peut partir sans décote à 67 ans, va frapper les salarié(e)s ayant commencé à travailler jeune mais aussi tous les autres, femmes, travailleurs précaires, jeunes qui n'intègrent un travail stable qu'à 25 ans et plus.
- ♦ L'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020.
- ♦ Les fonctionnaires qui, à qualification égale ont le même niveau de retraite, vont voir leur salaire net diminuer du fait d'une augmentation de 2,7% de leur cotisation retraites.
- Mépris honteux pour la souffrance au travail : une visite médicale individuelle statuera sur la pénibilité subie durant toute une vie

« Une réforme juste ? »

Des prélèvements sur le capital ridiculement bas : 3,7 millards d'euros alors que le déficit annoncé serait de 32 milliards, le partage de l'effort (85 %) portant essentiellement sur les salariés du public et du privé.

Le hold-up tranquille sur les richesses produites par les travailleurs est entérinée.

Quel choc démographique ?

L'évolution démographique ne rend pas inéluctable la baisse des pensions de retraites

Le montant des retraites dépend aussi de la part du revenu national (PIB : produit intérieur brut) qui est consacré aux retraites. Les dépenses de retraite ont augmenté plus fortement entre 1960 et 2000 que ce qui est prévu dans les quarante prochaines années, sans réduire le niveau de vie des salariés.

L'augmentation de nombre de départs à la retraite devrait logiquement entraîner la baisse du chômage. Moins de chômeurs, c'est donc plus de cotisants.

La hausse continuelle de la natalité depuis quinze ans est un élément volontairement sous-estimé. Depuis 1995, la fécondité augmente, avec près de deux enfants par femme. Les générations qui partiront à la retraite à partir des années 2030 seront moins nombreuses.

En France, en 2007, 100 personnes occupant un emploi prenaient en charge 150 personnes sans emploi (jeunes scolarisés, retraités, chômeurs) et prendront en charge 170 personnes en 2040. Cette progression est supportable car très inférieure à la hausse du niveau

de vie moyen prévu (rapport Charpin).

L'allongement de la durée de cotisation ne réglera rien. Mais elle aggravera la précarité

Si l'âge moyen de départ à la retraite est de 61,5 ans, l'âge moyen de cessation d'activité est de 58,8 ans. Six salariés sur dix sont sans emploi au moment de prendre leur retraite.

Allonger l'âge de départ à la retraite c'est augmenter le nombre de chômeurs sans



augmenter le nombre de cotisants.

Ce ne sont pas les salariés qui ne travaillent pas assez ou pas assez longtemps : c'est le travail pour tous qui manque !

Ce sont les salaires qui sont insuffisants relativement à la richesse produite par le travail de tous

En 30 ans, 8 % de cette richesse produite (soit plus de 100 milliards d'euros par an) sont allés dans les poches des actionnaires au détriment des salariés.

De meilleurs salaires fourniraient des cotisations retraites plus importantes. Pour une augmentation des salaires de 300 € mensuel, ce sont 30 milliards d'euros supplémentaires de cotisations qui rentreraient chaque année dans les caisses.

Retraites : Radio Parisot ment Télé Sarko ment Assez de boniments !

Ce que cache le catastrophisme du patronat et du gouvernement

Ils veulent éviter que la répartition des richesses redevienne plus favorable aux salariés

Au début des années 1980, les dividendes versés aux actionnaires représentaient 4,4 % de la masse salariale. Aujourd'hui, ils représentent 13%. Or de meilleurs salaires fournissent des cotisations retraite plus importantes.

Ils veulent transférer la charge des retraites des entreprises vers les seuls salariés actifs

La part des cotisations sociales employeurs (dans la valeur ajoutée des entreprises) est passée de 19,8 % en 1982 à 16,1 % en 2007 (Insee). Medef et gouvernement affirment qu'une augmentation des cotisations sociales

serait insupportable, mais invitent en même temps les salariés à cotiser plus dans l'épargne financière pour préserver leur retraite.

Ils veulent maintenir un chômage important pour faire pression sur les conditions de travail et les salaires.

Retarder l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes comme des plus vieux plutôt que de payer des retraites. La moitié des Français qui arrivent à 60 ans n'ont pas d'emploi, les jeunes ont de plus en plus de mal à obtenir un emploi stable.

Allonger leur durée de cotisation, c'est programmer la baisse de leur pension, c'est condamner les jeunes à la double peine : plus longtemps au chômage, plus longtemps au travail!

Ils veulent pousser les salariés vers l'épargne financière

En programmant la baisse des pensions, ils veulent que les salariés épargnent pour leurs retraites. Avec l'argent des retraités (247 milliards de retraites), les compagnies d'assurance et les institutions financières pourront spéculer en Bourse. Le groupe d'assurances Médéric, dirigé par Guillaume Sarkozy, espère atteindre le chiffre d'affaires de 7 milliards en 2019 en pariant sur une baisse de 20 % des pensions des cadres, ce qui les inciteraient à souscrire à des complémentaires retraites offertes par le groupe !

La retraite par capitalisation est un marché

Avec la crise financière, les fonds de pension étrangers ont appauvri les retraités.

Des millions d'Américains et de Britanniques ont vu leur capital retraite placé par les fonds de pension fondre avec la chute des cours boursiers. Les Argentins perçoivent des sommes tellement misérables qu'en Argentine les fonds de pensions ont dû être nationalisés.

La retraite par capitalisation ne réduira pas les prélèvements sur les salariés actifs

Que ce soit par répartition ou par capitalisation, les retraites sont toujours payées par les salariés actifs du moment. Les marchés financiers n'assurent que des transferts de richesse, mais n'en créent pas.

La retraite par capitalisation aggrave les injustices, l'égoïsme et l'individualisme

Chacun cotisant pour soi ; le riche épargne beaucoup, le pauvre n'a rien, faute de

pouvoir épargner.

La capitalisation est un transfert d'argent des actifs vers les actionnaires.!

La retraite par capitalisation ne protège absolument pas du papyboom

Les cours des placements des papy boomers chuteront car, quand ils vendront leurs titres, ils seront plus nombreux que les actifs acheteurs. Ils



pourront être les victimes de krachs financiers, de la malhonnêteté des gérants de société boursière et du refus des salariés futurs de se faire plumer par les marchés financiers en optant pour la capitalisation.

Ce qui est en jeu, c'est la place du travail dans la vie, la place des travailleurs et des retraités, à qui il n'est reconnu que le devoir d'exister comme subordonnés à l'exigence du capital.

A un moment où une crise majeure se déroule, la destruction progressive des retraites par répartition correspond à la stratégie des classes dominantes consistant à faire payer la crise aux salariés aux retraités et trouver des secteurs socialisés à privatiser.

Nous refusons cette contre réforme, mortifère pour la société.

60 ans à taux plein : pas un an de plus, pas un € de moins !

Le Collectif isérois « Urgence Retraites Justice Sociale »

est né de l'appel national lancé par Attac et la Fondation Copernic : « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites ».

Il part d'un constat simple, d'une attente populaire forte : faire front ensemble, une nécessité si l'on veut mettre tous les atouts de notre côté pour s'opposer avec succès à cette régression sociale qu'on veut nous imposer, pour conserver, voire étendre nos acquis et nos droits en matière de retraite.

<u>Premiers signataires</u>: AC! Isère, Alternatifs, Attac-Isère, FASE 38, NPA, PCOF, PG, SNTRS CGT, Solidaires, SUD PTT, SUD santé sociaux, Verts-Europe Écologie, CGT UFICT, Ras l'Front comité du voironnais

Infos pratiques : Réunions du collectif tous les mardis (à partir de la rentrée) à 18h à la MDA - 6,rue Berthe de Boissieux, GRENOBLE - Contact : urgenceretraite-justicesociale38@laposte.net

Il existe aussi deux autres collectifs : dans le **Grésivaudan** nommé «Les jours heureux». Contact : cidex 360, 38920 Crolles - **contact@gresivaudan.listes.vox.coop.**, et la toute nouvelle antenne voironnaise du collectif iérois,

Contact: urgenceretraite-justicesociale38@laposte.net